

ASSEMBLEE GENERALE du 11 septembre 2020

LANÇON DE PROVENCE – Chemin du Ranch

COMPTE – RENDU

09H20 : Ouverture de l'Assemblée Générale.

Présents : 23

Pouvoirs : 103

Visiteurs : 7

Le président Gérard GAUTIER ouvre l'assemblée générale. Il remercie la famille HUESO de nous recevoir sur son domaine. Il excuse l'absence pour raisons familiales de deux administrateurs du Conseil d'Administration, Mme Dominique MOLLARD et Mr Roland DEL NEGRO.

1 – rapport moral présenté par Gérard GAUTIER. Voir PowerPoint joint

La forêt devient un enjeu de société. Certains annoncent que la forêt est un « bien commun à partager ». Nous ne pouvons pas laisser se répandre ce genre d'affirmation. Un projet de loi vient d'être déposé par certains députés pour limiter ou interdire les coupes rases. De nouveaux élus municipaux nous promettent de mettre la forêt dans la ville. Nos concitoyens s'interrogent sur la biodiversité, le stockage de carbone... La forêt peut donc être qualifiée de « bien d'intérêt général » mais c'est avant tout un « bien privé ». En effet, 75% de la forêt française appartient à des propriétaires privés.

C'est donc une immense responsabilité qui nous échoit. Pour l'assumer il nous faut :

- Entretien du dialogue avec le monde politique : par exemple, l'action menée par notre fédération FRANSYLVA pour les mesures pour la forêt contenues dans le plan de relance gouvernemental.
- Entretien du dialogue avec les Administrations et les autres acteurs de la filière : la Région, la DDTM, la DREAL, la Chambre d'Agriculture, les parcs régionaux, Fibois, le CRPF etc...
- Entretien des contacts avec les lobbies de toutes sortes et les médias.
- Communiquer directement avec le Grand Public lors de manifestation telle que la Journée Internationale de la Forêt, et en promouvant notre revue nationale « Forêts de France », notre site internet « fransylva.fr »

Mais notre principal enjeu consiste à nous rassembler, à nous unir.

Dans les Bouches-du-Rhône on recense environ 4000 propriétaires forestiers privés. Un peu moins de 600 sont adhérents à notre syndicat. Au niveau national, on est dans les mêmes proportions : 3,5 millions de propriétaires, 50000 adhérents. C'est une préoccupation partagée par nombre de présidents de syndicats départementaux, d'Unions Régionales. C'est



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE

pourquoi, j'ai proposé au Conseil d'Administration de notre fédération nationale d'organiser une vaste campagne de recrutement.

Affirmons notre engagement et notre légitimité au service de l'intérêt général parce que notre forêt est notre affaire et c'est aussi de plus en plus un enjeu de société.

Rejoindre Fransylva, c'est affirmer la place et le rôle des forestiers privés dans une société en pleine mutation.

Merci de votre attention.

Le président met au vote ce rapport moral qui est adopté à l'unanimité à mains levées.

2 – rapport d'activités présenté par Gérard GAUTIER. Voir PowerPoint joint

L'année 2019 a été marquée essentiellement par la manifestation du 12 juillet à Marseille consacrée à la certification du pin d'Alep.

La Fédération a édité son rapport d'activités 2019. Il vous aidera à mieux comprendre les actions menées depuis Paris et dans toutes les régions de France. Vous avez des exemplaires papier au fond de la salle mais vous pouvez aussi le consulter sur le site « fransylva.fr ».

Je vous rappelle également l'assurance « Dommages-Incendies SYLVASSUR » mise au point par notre fédération. Ce risque incendie est un risque majeur pour la forêt dans notre région. Les tarifs sont très abordables et modelables à la parcelle cadastrale ou à l'unité forestière.

La défense de nos intérêts passe avant tout par une présence dans tous les lieux où l'on parle de la forêt. Si, il y a une vingtaine d'année, il fallait forcer les portes des organismes pour se faire entendre, aujourd'hui, nous avons des difficultés d'emploi du temps pour répondre à toutes les sollicitations. Nous ne nous en plaignons pas car c'est une reconnaissance de notre travail et un service que nous rendons aux propriétaires forestiers.

Ainsi, nous siégeons à différents niveaux : régional, départemental, métropolitain etc... par exemple à la sous-commission départementale pour la sécurité contre les incendies de forêt, la commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, la commission de la nature et des paysages, la commission paritaire d'hygiène de sécurité et des conditions de travail agricole, le comité de pilotage du schéma régional biomasse, la commission de la forêt et des bois, le conseil de développement métropolitain, les parcs naturels régionaux pour la mise en place des chartes forestières, l'association France Forêt PACA pour la valorisation du pin d'Alep, le CRPF, Fransylva national (conseil d'administration, commission de financement, commission communication), le Groupement des propriétaires ruraux etc...

A cela s'ajoute la gestion de notre syndicat : environ un conseil d'administration par mois, l'appel des cotisations et son suivi, les relances, les convocations à l'assemblée générale... Je vous rappelle qu'avec votre cotisation, vous bénéficiez de l'assurance responsabilité civile.





SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Notre assureur, Groupama, nous demande chaque année la liste des parcelles assurées. Aussi, vérifiez bien lors du règlement de votre cotisation que vous avez bien déclaré toutes vos parcelles. Cette année, nous avons eu la chance de n'avoir que 5 sinistres. Cependant la gestion et le suivi de ces dossiers occupent encore beaucoup de temps.

Un petit rappel : lorsque vous déclarez un sinistre à Groupama, n'oubliez pas de nous envoyer un double de votre déclaration avec le numéro de référence de Groupama. Merci.

Le syndicat c'est aussi répondre à vos appels téléphoniques, vous conseiller, vous renvoyer vers le bon interlocuteur.

Nous avons également à votre disposition des nouveaux panneaux « propriété privée ». Ils sont en bois, en lamelle de peuplier pour remplacer les anciens en plastique. Le prix n'a pas changé : 30,00€ les 10 et vous les recevez à domicile. Un grand merci à notre administratrice Karine DE BARBARIN qui a piloté ce dossier.

Pour améliorer notre service envers vous, nous avons fin 2019 établi une convention avec notre syndicat voisin et ami du Var pour partager le salaire de leur animatrice : Sandra ARNAUD, ici présente. Elle animera donc Fransylva 13 et 83 et répondra à vos appels.

Cette décision préfigure la mutualisation de nos moyens au niveau régional tout en gardant nos prérogatives départementales. Fransylva 06 suivra cette démarche en 2020 en attendant de convaincre Fransylva 04-05-84. L'Union Régionale PACA n'en serait que plus forte et plus efficace.

Pour finir, deux dates à noter pour 2021 :

- du 7 au 15 janvier le Congrès Mondial de la Nature à Marseille,
- mai/juin (la date n'est pas encore arrêtée) l'Assemblée Générale de notre Fédération Nationale Fransylva à Puylobier.

Merci de votre attention.

Le président met au vote ce rapport d'activité qui est adopté à l'unanimité à mains levées.

3 - rapport financier présenté par Henri GORLIER.

Les recettes sont composées de nos cotisations 26506,00€ et du produit de la cession de panneaux « propriété privée » 755,00€ soit 27261,00€.

Les dépenses s'élèvent à 26191,51€. La part la plus importante concerne l'assurance responsabilité civile qui vous est offerte avec votre cotisation : 11852,52€. Notre affiliation à Fransylva et à forêt méditerranéenne : 4287,00€. Les frais de fonctionnement secrétariat avec la boîte postale, les enveloppes réponses, la papeterie, les photocopies etc... 5855,18€, le remboursement des frais de déplacements des membres du conseil d'administration qui nous représentent dans les différentes commissions ou instances où nous siégeons 1924,66€, les frais lors de l'AG de l'an dernier 767,55€, les frais de documentation et de représentation 1504,60€



Je suis à votre disposition avec les éléments comptables pour répondre à toutes vos demandes.

Merci de votre attention.

Le président met au vote ce rapport financier. Il est adopté à l'unanimité à mains levées et quitus en est donné.

4 – cotisation 2020.

Cela fait plusieurs années que le taux des cotisations n'avait pas bougé et jusqu'à présent nous arrivions toujours à équilibrer notre budget. L'augmentation générale des coûts que ce soit les frais d'affranchissements, les abonnements à la Poste, aux diverses documentations, les frais de papeterie etc... et la participation à ce secrétariat commun nous ont amené à revoir le barème de nos cotisations.

	<u>2019</u>	<u>2020</u>	
Jusqu'à 4ha :	20,00€	30,00€	assurance RC incluse
De 4 à 25ha :	40,00€	50,00€	idem
Surf > 25ha :	40,00€ + 0,66€/ha sup	50,00€ + 1,00€/ha sup	idem

Cette augmentation de 10,00€ par adhérent nous permet de couvrir la dépense de 6000€ pour le secrétariat. En comparant avec le tableau suivant montrant des exemples de cotisation dans toute la France, on constate que l'on est dans une moyenne basse.

surface	13	83	34	69	14/50	85	Limousin	62	52
2ha	30,00 €	37,00 €	35,50 €	25,00 €	31,00 €	25,00 €	63,00 €	33,10 €	15,00 €
40ha	65,00 €	66,00 €	45,00 €	70,00 €	73,60 €	81,00 €	120,00 €	92,00 €	39,00 €
110ha	135,00 €	107,00 €	62,50 €	328,50 €	157,60 €	179,00 €	225,00 €	200,50 €	81,00 €
600ha	625,00 €	292,00 €	185,00 €	843,00 €	686,00 €	865,00 €	865,00 €	960,00 €	375,00 €

Merci de votre attention.

Le président met au vote ce rapport sur les cotisations 2020 qui est adopté à l'unanimité à mains levées.

10h30 : L'ordre du jour est épuisé. Le Président clôt cette assemblée générale et remercie tous les participants.